



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVRIL 2021

LETTRE D'INFORMATION

en Nouvelle-Aquitaine

« Avec France Relance,
repandre notre destin en main,
construire la France de 2030 »

*Emmanuel Macron,
Président de la République*

« Nous devons réarmer nos territoires, nous devons
investir dans nos territoires, nous devons nous
appuyer sur nos territoires. C'est l'objet de la relance »

*Jean Castex,
Premier ministre*



Édito



Le Plan de Relance voulu par le Président de la République se décline depuis plusieurs mois maintenant en Nouvelle-Aquitaine sur tous les champs sociétaux : économie, culture, logement, agriculture, emploi, mobilité... Je vous propose d'apprécier ses premiers résultats à travers ce document synthétique et sans vocation à l'exhaustivité. L'objectif de l'Etat et de ses partenaires demeure identique : accompagner et soutenir les projets qui contribuent à la refondation économique, sociale et écologique du pays, qu'ils soient portés par des collectivités locales, des entreprises, des associations ou encore par des particuliers. A ce titre, je ne peux que me réjouir de la signature, le 22 avril, de l'accord régional de relance entre l'Etat et le Conseil régional qui ne manquera pas d'amplifier cet élan par la conjugaison de moyens massifs au service de l'attractivité de la Nouvelle-Aquitaine. Cet accord s'ajoute à ceux déjà signés entre l'Etat et plusieurs conseils départementaux ainsi qu'aux travaux en cours notamment avec les intercommunalités pour l'élaboration des 96 contrats de relance et de transition écologique couvrant l'ensemble de la région.

*Fabienne BUCCIO
Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine*

LES RÉSULTATS DU PLAN DE RELANCE EN NOUVELLE-AQUITAINE

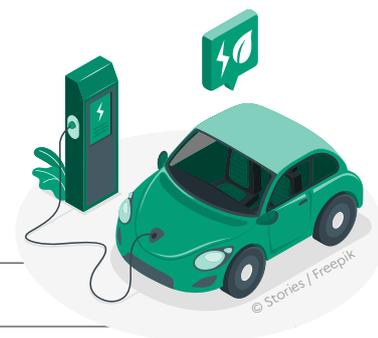
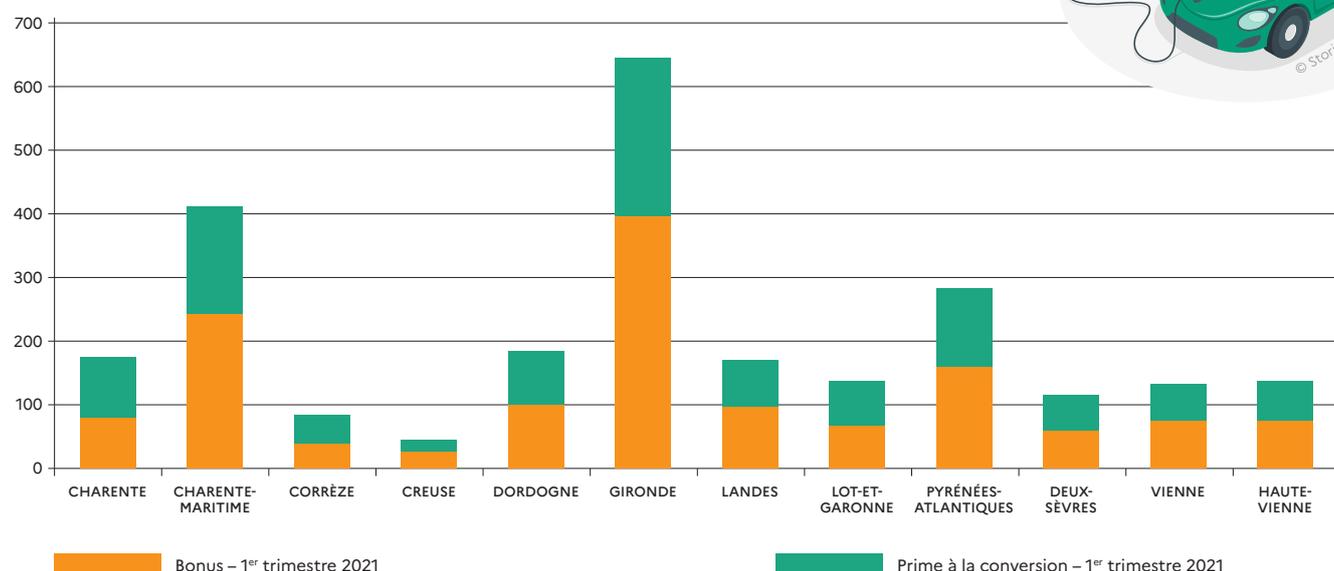
ÉCOLOGIE	2
COMPÉTITIVITÉ	5
COHÉSION	10
SIGNATURE DE L'ACCORD RÉGIONAL DE RELANCE	14

Verdissement des automobiles

Le bonus écologique est une aide d'un montant maximum de 7 000 € pour l'achat d'un véhicule électrique neuf ou d'occasion ou d'un véhicule hybride rechargeable neuf. Il existe également un bonus jusqu'à 50 000 € pour l'achat d'un poids lourd, autobus ou autocar électrique ou hydrogène neuf.

L'objectif de la prime à la conversion est d'aider tous les Français, particuliers ou professionnels,

1 449 dossiers sont validés pour le bonus écologique et 1 060 dossiers le sont pour la prime à la conversion en Nouvelle-Aquitaine au 1^{er} trimestre 2021. La répartition par département est comme suit :



Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

Rénovation énergétique des logements

MaPrimeRénov' s'ouvre en 2021 à tous les propriétaires occupants, quel que soit leur niveau de revenus, aux propriétaires bailleurs et aux syndicats de copropriétaires. Le montant de la prime est calculé en fonction du revenu des ménages et des travaux effectués. Les ménages sont incités à effectuer des rénovations de qualité, avec la création de bonus et d'aides complémentaires :

- › Forfait rénovation globale : 3 500€ à 7 000€ pour les ménages aisés
- › Bonus sortie de passoire thermique : 500€ à 1 500€
- › Bonus pour l'atteinte d'un niveau de performance basse consommation : 500€ à 1 500€



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

MaPrimeRénov' est d'ores est déjà disponible pour l'ensemble des propriétaires occupants et les syndicats de copropriétaires. Elle sera ouverte aux propriétaires bailleurs à partir de juillet 2021.

Au 7 avril et depuis le 1^{er} janvier 2021, plus de 11 000 ménages ont bénéficié en Nouvelle-Aquitaine d'une décision favorable de financement, au titre de MaPrimeRénov, pour un montant de plus de 28 M€ de subvention. Plus de 5 000 ménages ont d'ores et déjà reçus le versement de près de 15M€ d'aides. A fin février, les dossiers de Nouvelle-Aquitaine représentaient 11 % des engagements nationaux.

Pour plus de précisions, [cliquez ici](#).

Rénovation énergétique des bâtiments de l'État

337 projets ont été retenus pour un montant total de près de 221 M€ en Nouvelle-Aquitaine. Ils concernent un large panel de bâtis : bâtiments de bureaux des services de l'État (préfectures, directions départementales, directions régionales ...), des bâtiments accueillant du public (commissariats, gendarmeries, centres des finances publiques...), des bâtiments d'enseignement supérieur et de recherche (universités, organismes de recherches...), des bâtiments du CROUS ou encore des casernes, des locaux techniques. Tous les travaux devront être rapidement effectués et terminés avant fin 2023 afin de relancer l'économie locale. Ils couvrent l'ensemble des départements de la région sur 90 communes. Les porteurs de projets sont sensibilisés pour faciliter l'accès à cette commande aux petites et moyennes entreprises locales du BTP.

	Nombres de projets	Montant financier (M€)
Charente	16	1,38
Charente-Maritime	31	13,52
Corrèze	23	5,01
Creuse	9	0,40
Dordogne	21	11,23
Gironde	98	126,90

	Nombres de projets	Montant financier (M€)
Landes	18	5,99
Lot-et-Garonne	12	4,88
Pyrénées-Atlantiques	41	10,76
Deux-Sèvres	12	1,63
Vienne	32	20,53
Haute-Vienne	24	18,43



L'amélioration de la qualité d'accueil dans les gares est l'une des priorités du Gouvernement au même titre que l'amélioration de la qualité du réseau ferroviaire. Le plan France Relance consacre 4,7 milliards d'euros au soutien du secteur ferroviaire avec l'objectif d'offrir une alternative attractive et efficace au transport routier, tant pour les passagers que pour les marchandises. C'est ainsi qu'une aide exceptionnelle de l'État de 4,7 millions d'euros a été actée dans le cadre du plan France Relance pour la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la gare de Bordeaux Saint-Jean. Ces 4,7 millions d'euros viennent compléter les aides financières déjà mobilisées par l'État sur ce chantier (11 M€).



Gare Saint-Jean, Bordeaux
© Rodolphe Escher pour SNCF Réseau

Transition agricole

97 lauréats de l'appel à projets « Investissement productifs dans la filière graine et plants » du plan France Relance, lancé en décembre 2020, ont été annoncés le 16 avril 2021 par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Ces lauréats bénéficieront ainsi d'une enveloppe de 5,5 millions d'euros pour la modernisation et l'augmentation de leurs capacités de production. Ces crédits du plan France Relance permettront de renforcer durablement deux maillons essentiels de l'amont de la filière forêt-bois face au défi du renouvellement forestier : les pépiniéristes pour permettre la production d'un nombre croissant de plants d'essence adaptée aux défis climatiques et les entreprises de reboisement pour une conduite optimale des chantiers de renouvellement forestier. Cette mesure fait plus globalement partie du plan de reboisement des forêts françaises et de soutien à la filière bois, doté de 200 M€.

Quelles sont les actions financées ?

- › La protection contre les aléas climatiques (ombrières, matériel d'irrigation, réserve d'eau, système d'arrosage...);
- › La conservation des plants (serres, chambre froides, conteneur frigorifique, pots, plaques de culture...);
- › La modernisation des exploitations (GPS de cartographie, planteuses, robots de désherbage ...).

Qui en bénéficie ?

- › Les pépinières forestières engagées dans une activité de production et commercialisation de plants forestiers, réalisant au moins 70 % de leur chiffre d'affaires ou 100 000€ de chiffre d'affaires sur la vente de plants forestiers ; ou commercialisant plus de 100 000 plants forestiers/an produits en propre ou commercialisant plus de 20 000 plançons de peupliers/an produits en propre.
- › Les micros, petites et moyennes entreprises réalisant au moins 30 % de leur chiffre d'affaires ou 100 000€ de chiffre d'affaires sur une activité de d'entretien et de renouvellement des forêts.

Les Lauréats en Nouvelle-Aquitaine :

Pour la Nouvelle Aquitaine, 21 entreprises ont été retenues et seront soutenues pour un total d'aides de 1,2 M€ correspondant à 3,3 M€ d'investissements.

Exemples :

- › l'entreprise CFBL à Ussel en Corrèze recevra prochainement une aide d'environ 200 000 euros pour l'acquisition de mini pelles, de planteuses automatisées ou encore de conteneurs frigorifiques ;
- › les pépinières Landaises Planfor bénéficieront de 200 000 euros pour financer des investissements de salle de tri et d'amélioration de matériels de mise en culture;
- › La SAS Gaspard, entreprise de reboisement Creusoise, bénéficiera d'une aide de 5000 euros pour financer un conteneur de stockage de plants.

Les conventions avec les lauréats seront établies prochainement

Fiscalité des entreprises

Dans le cadre du plan de relance, les impôts de production sont abaissés de 10 milliards d'euros par an dès 2021, et de manière pérenne. C'est ainsi 20 milliards d'euros de baisse d'impôts de production sur 2021-2022 inscrits dans France Relance.

Les impôts concernés sont : la contribution économique territoriale (CET), composée de la cotisation foncière des entreprises (CFE), de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).

La baisse des impôts de production décidée dans le cadre de France Relance repose sur la combinaison de trois mesures :

- › CVAE : réduction de moitié pour toutes les entreprises redevables de cet impôt ce qui correspond à la suppression de la part régionale ;
- › TFPB et CFE : réduction de moitié des impôts fonciers des établissements industriels pour environ 32 000 entreprises exploitant 86 000 établissements ;
- › CET : abaissement du taux de plafonnement en fonction de la valeur-ajoutée qui serait ramené de 3 % à 2 % afin d'éviter que tout ou partie du gain pour les entreprises de la baisse de la CVAE et des impôts fonciers ne soit neutralisé par le plafonnement.

Cette combinaison de mesures permettra de cibler particulièrement la compétitivité de nos entreprises industrielles et de faciliter la croissance et l'investissement de nos PME et de nos ETI, qui créent des emplois dans les territoires.

Tableau des baisses des impôts de production par département :

	Nombre d'entreprises concernées	Gain total (en €)		Nombre d'entreprises concernées	Gain total (en €)
Charente	3 955	56 700 488	Landes	4 455	43 565 115
Charente-Maritime	6 834	51 131 188	Lot-et-Garonne	3 642	34 669 408
Corrèze	2 782	31 456 257	Pyrénées-Atlantiques	8 293	76 219 425
Creuse	1 009	8 097 775	Deux-Sèvres	3 891	53 091 144
Dordogne	4 012	31 175 250	Vienne	4 138	50 492 539
Gironde	18 961	218 682 388	Haute-Vienne	3 616	34 460 991

Pour plus de précisions, [cliquez ici](#).



© Vectorjuice / Freepik

29 664 077 €¹
25 projets

¹ Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de soutien en fonctionnement aux structures de spectacle vivant dans la région.

Le plan de relance pour la culture permet une relance par et pour le patrimoine, la reconquête de notre modèle de création et de diffusion artistique, le soutien de l'emploi artistique, la redynamisation de la jeune création et la modernisation du réseau des établissements d'enseignement supérieur de la Culture, la consolidation et la modernisation des filières culturelles stratégiques lourdement impactées par la crise ainsi que la mise en place d'une stratégie d'avenir pour l'ensemble des industries culturelles et créatives. En Nouvelle-Aquitaine, les résultats sont déjà constatés.

Lieu	Projet — Enveloppe du plan de relance	Montant
Ambazac	Château de Montméry — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat	600 000 €
Bayonne	Sainte-Marie — Plan Cathédrales	807 000 €
Bordeaux	Centre dramatique national TNBA de Bordeaux — Fonds de transition écologique	200 000 €
Bordeaux	Ecole nationale supérieure d'architecture de Bordeaux — Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création	2 500 000 €
Bordeaux	La Fabrique Pola — Fonds de transition écologique	1 000 000 €
Bordeaux	Saint-André — Plan Cathédrales	4 745 000 €
Bordeaux	Scène conventionnée d'intérêt national Glob théâtre — Fonds de transition écologique	175 000 €
Brive/Tulle	Scène nationale l'Empreinte — Fonds de transition écologique	300 000 €
Cadillac	Château — Réinvestissement dans les monuments nationaux	3 000 000 €
Campagne	Musée national de Préhistoire et extension du Centre de conservation et d'étude — Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)	2 000 000 €
Glénay	Château — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat	880 000 €
La Rochelle	Saint-Louis — Plan Cathédrales	1 200 000 €
La Rochelle	Saint-Louis — Plan Cathédrales	1 400 000 €
Limoges	DRAC Nouvelle Aquitaine - site de Limoges — Rénovation énergétique	62 870 €
Limoges	Ecole nationale supérieure d'architecture de Limoges — Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création	1 100 000 €
Limoges	FRAC Artothèque Limousin NA — Fonds de transition écologique	300 000 €
Limoges	Saint-Étienne — Plan Cathédrales	1 000 000 €
Oloron-Sainte Marie	Scène conventionnée d'intérêt national Espace Jéliote — Fonds de transition écologique	100 000 €
Pau	Château de Pau — Rénovation énergétique	65 509 €
Poitiers	Théâtre auditorium de Poitiers — Fonds de transition écologique	100 000 €
Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac	Château de l'Herm — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat	465 525 €
Saintes	Abbaye aux Dames - CCR — Fonds de transition écologique	125 000 €
Saint-Jean-de-Luz-Ciboure	Couvent des Recollets — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat	900 000 €
Talence	École Nationale Supérieure d'Architecture de Bordeaux — Rénovation énergétique	2 141 113 €
Turenne	Église — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat	1 337 000 €

Château de Cadillac (Gironde)



Château des ducs d'Épernon, façade sur jardin
© Éric Sander / Centre des monuments nationaux

Église de Turenne (Corrèze)



Église Saint-Paul - Corrèze
© DRAC Nouvelle-aquitaine

Pour plus de précisions, [cliquez ici](#).

Soutien à l'exportation

D'un montant de 247 M€, le volet export prévoit notamment des « chèques relance export » qui prennent en charge jusqu'à 50 % des dépenses de prospection d'une entreprise, et des « chèques relance VIE » d'un montant de 5 000 € ayant pour objectif de créer 3 000 missions VIE. Afin de pallier le manque de visibilité dû à l'incertitude économique, la Team France Export met à la disposition des entreprises de l'information sectorielle ciblée mise à jour en temps réel sur les marchés export. Le Gouvernement a également renforcé ses outils de financement export, avec par exemple la mise en place de l'assurance prospection accompagnement pour les PME et TPE et le doublement de l'enveloppement du FASEP. Enfin, le soutien à l'export passe également par le renforcement de la promotion de la marque France. Ces mesures dédiées aux exportateurs démultiplieront l'effet du plan « France relance », qui consacre notamment 34 Md€ à la compétitivité du site France.

	Nombre de chèque VIE et relance Export à mi mars 2021
Charente	12
Charente-Maritime	14
Corrèze	2
Creuse	3
Dordogne	9
Gironde	118
Landes	5
Lot-et-Garonne	11
Pyrénées-Atlantiques	11
Deux-Sèvres	10
Vienne	7
Haute-Vienne	8

Les entreprises exportatrices souhaitant bénéficier d'un accompagnement à l'export peuvent solliciter les équipes des opérateurs de l'État et de la Team France Export :

- › Par le biais du guichet régional en Nouvelle-Aquitaine de la **Team France Export** ;
- › En contactant le numéro vert Business France : 04 96 17 25 25 (numéro gratuit).
- › Sur le chèque relance export, le dossier de demande en ligne est **accessible ici**.
- › Sur le chèque relance VIE : contactez le numéro violet : 0810 659 659 et/ou consultez la page **Business France VIE**.
- › Sur les outils du soutien public à l'export, consultez la page **services aux entreprises**.

A noter aussi, parce que le digital n'est plus une option pour exporter, que trois plateformes digitales B2B, incluses dans la mesure n°7 du Plan de Relance Export, ont officiellement été lancées le 5 février par Franck Riester, ministre délégué chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité.

Ces nouvelles plateformes permettent la rencontre de l'offre française et de la demande internationale grâce à la mise en avant de produits français des secteurs :

- › Cosmétiques : Choose France – Cosmetics
- › Vins et spiritueux : Taste France – Wine and Spirits
- › Produits alimentaires : Taste France – Food

Avec 2 300 exportateurs visibles sur les sites et plus de 15 000 références produits affichées, ces e-vitrines sont déjà un succès. L'inscription est gratuite en 2021 pour les entreprises françaises dans le cadre du Plan de Relance Export. Pour plus de précisions, [cliquez ici](#).

Enfin, l'activité en « assurance-prospection » en Nouvelle-Aquitaine en 2020 a permis d'accompagner 52 entreprises pour un montant total d'assurance-prospection de 9.072.000 €. Le budget moyen est de 175 000 € et de nombreuses très petites et petites entreprises ont bénéficié de ce dispositif.

L'assurance prospection permet de sécuriser la trésorerie des PME et ETI qui se lancent à l'export et de poursuivre sereinement leurs actions de prospection, en offrant un soutien en trésorerie immédiat et une assurance contre le risque d'échec des démarches de prospection. Elle est ouverte aux entreprises françaises de tous secteurs dont le chiffre d'affaires est inférieur à 500 M€.



Soutien industriel

Appels à projets 2020 et 2021

En lien avec le Conseil régional, le Gouvernement mobilise des moyens exceptionnels pour le soutien à l'investissement et à la modernisation de l'industrie. En Nouvelle-Aquitaine, les résultats sont déjà visibles :

Aéronautique	Résilience (secteurs stratégiques)
101 Projets	23 Lauréats (21 M€ de subvention)
	85 Projets
	34 Lauréats (38,3 M€ de subvention)
Automobile	Territoires (soutien à l'investissement industriel dans les territoires)
48 Projets	9 Lauréats (11 M€ de subvention)
	208 Projets
	60 Lauréats (31,6 M€ de subvention)

126 lauréats représentant une aide à l'investissement de 102 M€

Canalisations Regards Préfabrication

Malemort, Nouvelle-Aquitaine
Entreprise créée en 1995 / 120 employés / BTP / 1 site

La société CRP (Canalisations Regards Préfabrication) fabrique des produits en béton pour les travaux publics. Elle confectionne près de 200 000 tonnes par an d'éléments destinés aux réseaux de récupération des eaux pluviales, des eaux usées, ou à la voirie.

Pour faire face à la concurrence internationale, cette PME indépendante a développé une nouvelle version de son produit phare : le regard en béton, destiné à la construction de réseaux d'eaux usées et eaux pluviales. Ce produit mieux fini, plus léger et moins coûteux permet de concurrencer les regards en plastique, importés de pays souvent lointains et à l'impact environnemental dégradé.

La première phase des investissements a démarré au début de l'année 2020 mais le contexte économique difficile des mois suivants a stoppé la seconde phase. Pour relancer le projet, la société a bénéficié d'une subvention de 800 000 euros du Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires. Cette aide permettra l'acquisition d'une nouvelle ligne de palettisation robotisée, avec contrôle simultané de 100% de l'étanchéité, à la cadence de 500 pièces par jour. 60 à 80 emplois devraient être créés dans les 3 prochaines années.

Témoignage



Jean-Marc Bessière
Président

“ Le plan France Relance nous a permis de maintenir notre projet que nous aurions sûrement dû reporter, voire annuler. La constitution du dossier a été un travail conséquent mais le résultat est là : nous recevons une aide rapide et efficace. Il y a une vraie volonté de soutenir l'industrie et de la structurer. ”

Témoignage



Alain Lucet
Directeur du site

“ Pendant la crise, le dispositif de chômage partiel nous a permis de garder nos salariés, et avec eux des compétences que nous avons mis quinze ans à rassembler. Aujourd'hui, nous investissons sur un produit qui sera rentable dans plus de deux ans. Nos activités sont si exigeantes en capital et en compétences qu'il faut planifier à long terme pour assurer la stabilité de l'entreprise. Grâce à l'aide du plan France Relance, nous continuons à recruter et à structurer de nouveaux processus de production. Nous sortirons de cette crise plus forts. ”

LISI Parthenay (Groupe LISI AEROSPACE)

Parthenay, Nouvelle Aquitaine
Entreprise créée en 1984 / 225 employés
Équipementier aéronautique / 19 sites dans le monde
Chiffre d'affaires : 29 millions d'euros

LISI AEROSPACE est un équipementier aéronautique spécialisé dans les composants métalliques de haute technologie. Sur le site de Parthenay, 225 personnes conçoivent et réalisent des pièces de structure et d'équipement d'avion à forte valeur ajoutée. Après une baisse d'activité de plus de 70% en avril 2020, liée à la crise sanitaire, la production reprend peu à peu.

LISI développe une nouvelle génération d'aubes de compresseurs haute pression pour les moteurs d'avion, une technologie de pointe qui élargit son champ de compétences. Les équipes de recherche et développement du site de Parthenay finalisent les processus de fabrication de ces nouveaux produits et le cahier des charges de la ligne de production.

Le soutien de Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires couvre 10% de l'investissement total nécessaire sur ce projet. À horizon 2023, la nouvelle ligne devrait représenter 15 à 20% de l'activité du site et employer une cinquantaine de personnes.

COHÉSION

Emploi des jeunes

Pour aider les jeunes arrivés sur le marché du travail mais aussi ceux qui sont aujourd'hui sans activité ou formation, le Gouvernement mobilise dans le cadre du Plan de Relance un budget de 6,7 milliards d'euros. Le plan « **1 jeune, 1 solution** », lancé le 23 juillet 2020, vise à offrir une solution à chaque jeune. Il mobilise quasiment tous les leviers : aides à l'embauche, formations, accompagnements, aides financières aux jeunes en difficulté... afin de répondre à toutes les situations. L'objectif est de ne laisser personne sur le bord de la route. Plus de 67 000 jeunes en Nouvelle-Aquitaine bénéficient déjà de ce programme.

	Aide à l'apprentissage	Aides aux contrats de professionnalisation	Aide à l'embauche des jeunes		TOTAL JEUNES BÉNÉFICIAIRES
	Nbres dossiers	Nbres dossiers	Nbres de contrats reçus en 2020	Nbres de contrats reçus en 2021	
Charente	1 707	101	1 157	585	3 550
Charente-Maritime	3 512	171	2 218	1 097	6 998
Corrèze	1 013	61	773	325	2 172
Creuse	341	22	280	124	767
Dordogne	1 980	95	1 077	494	3 646
Gironde	9 807	784	7 902	4 261	22 754
Landes	1 624	95	1 153	771	3 643
Lot-et-Garonne	1 812	61	1 030	553	3 456
Pyrénées-Atlantiques	3 335	184	2 374	1 272	7 165
Deux-Sèvres	2 157	138	1 310	781	4 386
Vienne	2 187	103	1 798	795	4 883
Haute-Vienne	1 617	182	1 241	660	3 700
Nouvelle-Aquitaine	31 092	1997	22 313	11 718	67 120

FRANCE RELANCE

Emploi, formation, volontariat...

À chacun sa solution.

1jeune1solution.gouv.fr



Le plan de relance finance en partie le Ségur de la Santé. Au titre de ce programme ambitieux, la région Nouvelle-Aquitaine bénéficiera de 1,183 milliards d'euros. Ce montant a été déterminé en tenant compte des priorités d'investissement sur la région, de la maturité des projets portés, et de la situation financière des établissements.

Plus en détail, 366 M€ serviront à l'assainissement financier des établissements les plus endettés de la région, et 684 M€ permettront de relancer les investissements en santé, moderniser les établissements, développer l'offre de soins, de suite et de réadaptation (SSR) et améliorer la prise en charge des personnes âgées à l'hôpital.

La région Nouvelle-Aquitaine bénéficie également dès 2021 d'un soutien exceptionnel aux dépenses d'investissement du quotidien des établissements de santé : 44 M€ sont ainsi consacrés à l'achat ou au remplacement de matériel, à la réalisation de petits travaux afin d'améliorer les conditions de travail dans les établissements de santé pour lesquels les équipes seront sollicitées et leurs propositions, prises en compte. S'ajoutent à cela 18 M€ supplémentaires pour les territoires où les inégalités en santé, sociales comme territoriales, sont les plus fortes. Sont concernés par cette enveloppe nationale en Nouvelle-Aquitaine les départements de la Corrèze, la Creuse, la Dordogne, les Landes et le Lot-et-Garonne.



Le Ségur de la santé en région Nouvelle-Aquitaine :

- **1,183 milliards d'euros d'investissement** dont
 - 366 millions d'euros assainissement financier des établissements,
 - 684 millions d'euros de relance des investissements,
 - 44 millions d'euros d'investissements du quotidien dès 2021.
- **149 307 professionnels de santé revalorisés** dont :
 - 141 216 professionnels des établissements de santé et des Ehpad,
 - 8 091 Médecins des établissements de santé publics.
- **17 773 étudiants et internes revalorisés** :
 - 8 965 étudiants paramédicaux,
 - 3 054 étudiants en médecine,
 - 5 755 internes / faisant fonction d'internes.

Lutte contre la pauvreté



Dans le cadre de France Relance et de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, une enveloppe financière de 100 M€ au niveau national dont 4,915 M€ déconcentrés au niveau de la préfecture de région Nouvelle-Aquitaine, est consacrée à la mise en place de réponses rapides aux besoins des personnes en situation de pauvreté ou de précarité premières victimes de la crise sanitaire et de la crise économique. Il s'agit de soutenir les réponses d'ordre structurel, en encourageant l'innovation et la modernisation des dispositifs, qui prennent en compte la diversité des profils des personnes concernées, et donc, de leurs besoins ainsi que la durabilité environnementale et l'amélioration de la coopération locale entre les acteurs pour concrétiser les démarches participatives et mieux satisfaire les spécificités des territoires. 43 projets ont été retenus en Nouvelle-Aquitaine dont :



Credits : Réseau Coccagne

La lutte contre la précarité alimentaire et l'accès aux biens essentiels

- › Les Jardins de l'Aubreçay, lieu collaboratif du « bien vivre alimentaire » en Charente-Maritime ;
- › Café et jardin associatifs socio-culturels en Dordogne.

L'accès aux droits et l'inclusion numérique

- › « Aller ensemble vers, pour et avec les jeunes » dans la Creuse ;
- › Relais santé, lutte contre la fracture numérique, accès aux droits en pays agenais.



L'insertion des jeunes

- › Soutien aux travailleurs sociaux accompagnant les personnes en situation de précarité de la région Nouvelle Aquitaine ;
- › YOUNG CAFE ET FABRIK À PROJETS sur les communes rurales du Grand Dax.

Le soutien aux familles

- › Parentalité, mobilité et inclusion numérique dans les Pyrénées-Atlantiques ;
- › Une crèche à vocation sociale en Haute-Vienne.



La mobilité solidaire

- › Modernisation d'un parc de location d'urgence et réduction de l'impact climatique d'un pôle Mobilités solidaires en Charente ;
- › La conciergerie rurale de Saint-Sauvant dans la Vienne.

L'accompagnement dans le logement

- › Visites Santé Logement pour réduire l'impact sanitaire du logement en Nouvelle-Aquitaine ;
- › « PASS' Logement » - plateforme accompagnement solutions Logement en Haute-Vienne.

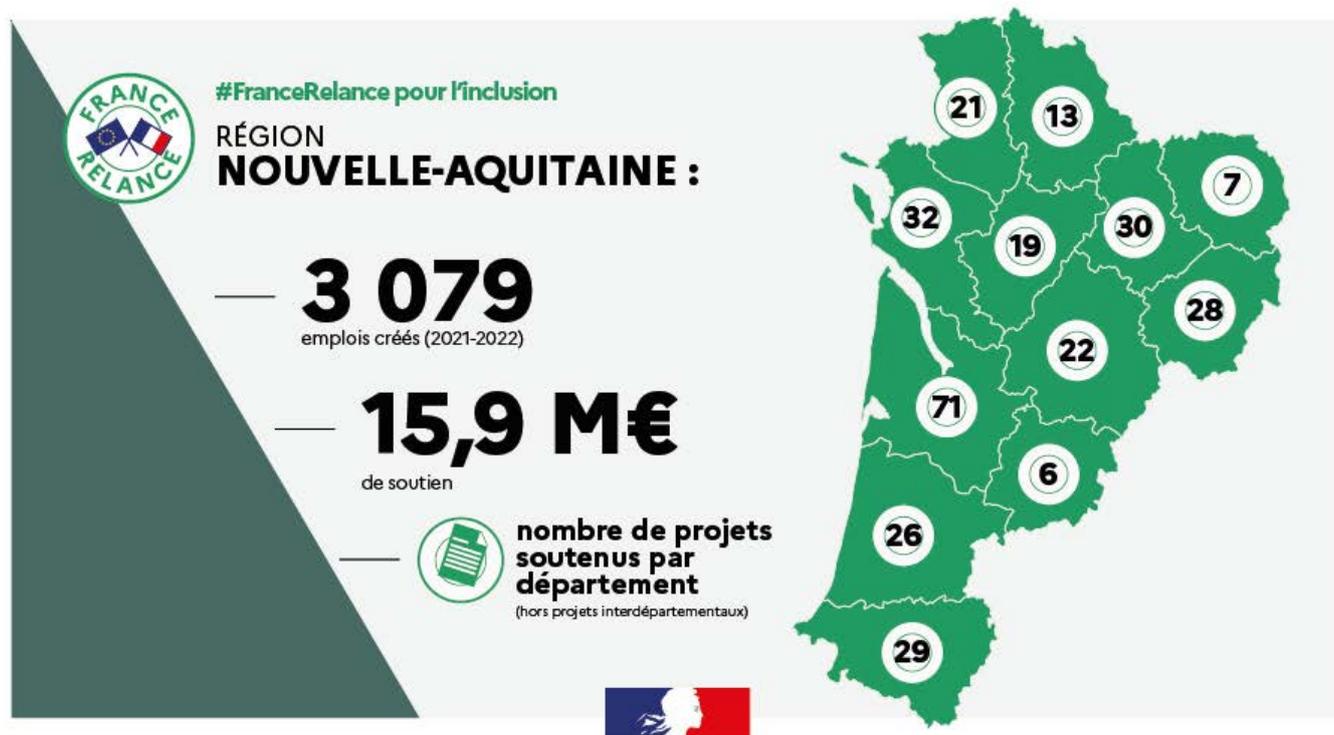


D'autres initiatives retenues

- › Rénovation des sanitaires d'un local d'accueil en Corrèze ;
- › Insertion sociale et professionnelle de jeunes de 14 à 30 ans par le parrainage de bénévoles actifs dans le monde du travail en Gironde.



Les entreprises sociales inclusives, structures d'insertion par l'activité économique (IAE) et entreprises adaptées (EA) recouvrent l'ensemble des structures qui agissent pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi. Le Plan de Relance soutient ces entreprises.



Modernisation du réseau routier

Concernant les financements 2021 du plan de relance, les premières affectations ont été réalisées :

- › 13M€ pour la sécurisation des carrefours RN10 dans la Vienne (DIRA) avec des engagements échelonnés sur l'année.
- › 10,55M€ pour la mise en sécurité RN134 entre Bélair et Oloron-Sainte-Marie (DIRA) avec des engagements échelonnés sur l'année.



SIGNATURE DE L'ACCORD RÉGIONAL DE RELANCE



Le 22 avril, la Préfète de région et le Président du Conseil régional, en présence de la Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, ont signé l'accord régional de relance et le contrat cadre du contrat de plan Etat-Région.

Ce sont au total 6,5 milliards d'euros qui seront investis par l'Etat et le Conseil régional à court et moyen terme pour répondre à la crise et permettre à la Nouvelle-Aquitaine de répondre aux défis de demain.

La signature de ces documents concrétise un important travail mené en concertation avec les acteurs du territoire. La convergence et la coordination de l'action publique permettent de mobiliser plus de financements et de répondre avec plus de force aux enjeux de la région.

Cette signature constitue une étape importante car elle marque un engagement coordonné de l'État et de la Région mais n'en constitue pas le point final. En 2021 le travail de précision du CPER va se poursuivre par une large concertation avec les territoires et l'ensemble des financeurs. La signature du CPER 2021 - 2027 aura lieu d'ici la fin de l'année 2021. L'accord de relance a quant à lui vocation à être mis en œuvre dès à présent via les dispositifs de l'État et de la Région.

En M€	ÉTAT			RÉGION			TOTAUX		
	ARR	CPER	Crédits valorisés	ARR	CPER	Crédits valorisés	ARR	CPER	ARR + CPER
0 – Infrastructures - Transports - Mobilité	939,878			697,245			1 637,123		
1 – Enseignement supérieur, recherche et innovation	24,754	110,308	242,837	68,400	247,014	87,286	93,154	357,322	450,476
2 – Transition écologique et énergétique	39,185	391,142	0	89,305	420,154	100,096	128,490	811,296	939,786
3 – Soutien à l'appareil productif et aux filières	26,841	7,700	17,892	241,200	56,792	0	268,041	64,492	332,533
4 – Cohésion sociale et territoriale	464,228	359,165	728,904	213,410	329,677	655,791	677,638	688,842	1 366,480
TOTAL	1 494,886	868,315	989,633	1 309,560	1 053,637	843,173	2 804,446	1 921,952	4 726,398
TOTAL CPER + ARR	2 363,201			2 363,197					4 726,398
TOTAL CPER + ARR + Crédits valorisés	3 352,834			3 206,370					6 559,204



Retrouvez l'ensemble des mesures du plan de relance

planderelance.gouv.fr

Retrouvez notre rubrique plan France Relance en Nouvelle-Aquitaine
Le-plan-de-relance-en-Nouvelle-Aquitaine

